**CA CSR AURA du mardi 24 octobre 2023**

**Participants :**
**En présentiel :** Jacques Romestan, Bernard Lips, Yves Contet, Sylvain Bourgoin, Josiane Brachet, Bernard Chirol, Noé Goudian
**En visio :** Constance Picque, Anne-Marie Génuite, François Landry, Philippe Cabrejas
**Excusée :** Loic Tual, Florence Germain

La réunion se déroule au siège de la FFS. L'accueil des participants se fait à partir de 19 h avec possibilité de profiter d'un casse-croûte entre 19 h et 20 h.

## 1. Validation du CR de la réunion de CA du 22/06/2023

Une première version du compte rendu de la réunion du jeudi 22 juin 2023 a été envoyé aux membres du CA le 30 juin. Après prise en compte de quelques corrections, le compte rendu finalisé a été diffusé sur la liste ca_csr_aura et sur la liste aura_speleo le 24 juillet.

***Le compte rendu est validé par l'unanimité des présents à la réunion 22 juin.***

## 2. Fonctionnement fédéral

Les nouveaux statuts votés lors de l'AG fédérale 2023 amènent :
* à une modification de la composition du CA de la FFS et à une obligation de parité stricte au niveau du CA. Cette règle de parité devra également s'appliquer à terme aux structures déconcentrées.
* à une modification importante de la tenue des AG du fait que chaque club aura droit à un ou plusieurs GE (1 GE par tranche de 50 membres licenciés dans le club). Les CDS et les CSR devront toujours élire des GE selon les règles précédentes.
* Remarques sur le dernier CR de la réunion des présidents de région le sujet est proposé à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

## 3. Finances 2023 et bilan des projets

Le dossier de CR financier des actions financées par la Région en 2022 a été fait et après 2 aller retour la subvention de la Région a été versée conformément aux notifications : les comptes 2022 sont définitivement clos.

Les comptes 2023 ont été saisis dans Basicompta.

* L'ANS a attribué en août une subvention de 12 500 € qui ont été versés en septembre 2023.
Le détail a été communiqué par Yves au CA en août.
* La région a attribué une subvention de 10 000 € pour les actions plus 1 000 € en investissement matériel.
Le détail a été communiqué en octobre au CA.

* Financements prévus pour actions promotion de l'activité (familles, actions scolaires) 2023
1 000 € ont été attribués par la Région. Il faut justifier au minimum une dépense de 1 500 € pour des actions de CDS.
Aide à l'action « Pat'patrouille et petits sorciers » organisé par Laurence Bacconier (Troglodytes) à la grotte du Cormoran (30 enfants de 3 à 7 ans sur 2 jours). Il s'agit de prendre en charge l'assurance collective (220 €) soit en totalité par le CSR soit en partageant avec le CDS69.

* Financements prévus pour actions EDSC 2023
1500 € ont été attribués par la Région. Il faut justifier au minimum une dépense de 2 000 € pour des actions de CDS.
Le CA décide de verser 300 € à chaque EDSC après remise de la copie du CR normalisé

* Financements prévus pour action formation des cadres
500 € ont été attribués par la Région : les dépenses ont été faites pour le stage JFC et des aides initiateurs
Il reste à régler 2 conventions moniteur et des aides initiateur

* Financements prévus pour actions handicap 2023. 1 500 € ont été attribués par la Région Il faut justifier au minimum une dépense de 2 000 € pour des actions de CDS

* Financements prévus pour actions JNSC 2023
1500 € ont été attribués par la Région. Il faut justifier au minimum une dépense de 2 000 € pour des actions de CDS
Le CA décide de verser 250 € à chaque CDS organisateur de JNSC après remise de la copie du CR normalisé

Financement pour investissement matériel
1000 € ont été attribués par la Région. Il faut justifier au minimum une dépense de 1500 € pour des actions de CDS. Des équipements fixes sont à changer dans la grotte de Jujurieux ainsi que dans la traversée « Age de Glace – grotte de Vaux Saint Sulpice ».

Après saisie de toutes les prévisions de dépenses il reste environ 2 000 € pouvant permettre de financer des actions sur fond propre.

* Subvention pour le projet « Nounours ».
Le CA décide de verser une aide de 1000 € pour ce projet

* Subvention pour le projet de « Capteurs de pressions ».
Le CA décide de verser une aide de 800 € pour ce projet

* Demande de l'EFPS pour l'achat d'un gilet pour les stages de plongées
L'EFPS n'avait toujours pas fait de demande d'investissement au CA da la FFS en juillet. Donc cette demande reste en attente.

* Gestion des CR des actions financées par l'ANS au niveau régional. Le CSR demandera au secrétariat fédéral la mise à disposition des comptes rendus financiers des actions financées par l'ANS en 2022.

### 4. Finances et projets 2024

Le budget 2024 devra être préparé d'ici la fin de l'année pour une validation par le CA en janvier ou en mars. Lors de cette réunion, il s'agit donc de lister les divers projets dont nous avons déjà connaissance et de décider de notre soutient. Les montants financiers engagés seront fixés au moment de l'élaboration du budget global.

* Projet de stage initiateur spéléo 2024 (proposé par Judicaël pour portage et financement de l'action par le CSR). De fait du nombre de stages déjà proposés ce projet se fera en 2025. Il est rappelé que le CSR finance une aide de 100€ aux stagiaires licenciés en Rhône Alpes sur présentation de l'attestation de stage et que le stage se doit d'être à minima équilibré sans participation financière du CSR en dehors de ces aides versées directement aux stagiaires sur le budget formations et financés sur fonds propres.

* Projet du rassemblement national de spéléologie scolaire 2024 (RNSS 2024) en AURA (demande de Judicaël pour portage et financement de l'action par le CSR).
Yves ayant émis certaines réserves sur le risque financier lors du dernier CA de juin, il précise que le CSR n'a à ce jour pas pris de décision, qu'une communication a déjà été envoyées aux établissement sans notre accord, que ce sujet a été évoqué à sa demande au dernier CA de la FFS car la DTN est impliquée dans l'organisation et qu'elle a indiqué qu'il s'agit d'un projet national qui n'est jamais porté par une région mais par un CDS et que le CSR AURA doit demander à ce que le CDS07 porte l'organisation de ce projet.
Le CA considère que le risque financier est important si le CSR AURA porte le projet. Il est aussi rappelé que ce rassemblement scolaire est accessible à tout élève de collège ou Lycée d'établissement labelisé FFS, que la

région finance uniquement les actions Lycée sur demande préalable, que nos fonds propres sont prioritairement destinés à nos licenciés de la Région AURA, que si subvention Région accordée pour ce projet, c'est au détriment de nos autres actions vers nos licenciés car la subvention Région ne sera pas augmentée. Il est aussi précisé qu'aucun élu du CSR ne se propose pour assurer la gestion administrative du projet pour le CSR.

Judicael intervient pour défendre le projet en indiquant que les trois précédents rassemblements ont tous été organisés par une région (Occitanie et Nouvelle Aquitaine).

* Après discussion le CA décide de ne pas porter le projet mais est prêt à le soutenir pour un montant compris entre 1000 et 1500 € sur le budget 2024 qui sera proposé à l'AG.

Suite à la diffusion d'un premier jet du compte rendu de la réunion, Judi apporte la précision ci-dessous :
**Je n'ai pas demandé de participation financière. J'ai sollicité un portage de l'action par le CSR AuRA et présenté un budget prévisionnel, où apparaît une participation sur fond propre du CSR pour un montant de 1 500 euros + des financements régionaux auxquels seul le CSR AuRA a accès. J'ai fourni le CR financier de la dernière édition du RNSS porté par le CSR Nouvel Aquitaine (déficitaire de 140 euros pour un budget total de 17 000 euros).*

* Subvention projet TPS numérique, projet porté par la 3SI et l'Adrasec. Il s'agit d'améliorer le fonctionnement du TPS en passant au numérique. Ce projet devrait être porté au niveau national par le SSF.

* Projet « Scialet de Bournette ». Il s'agit de buser l'éboulis d'entrée de cette cavité très intéressante puisque probablement en relation avec le réseau des Chuats. Sans busage correct, toute action de désobstruction serait trop dangereuse à entreprendre. Le CA donne un accord de principe pour une participation du CSR Aura à ce projet qui devrait être porté par le CDS26.

**5. Les commissions du CSR Aura : projet de fonctionnement futur**

Bernard a envoyé un texte pour définir le fonctionnement des commissions du CSRAura. Le seul but est de redéfinir un fonctionnement efficace et logique. Ce texte, présenté en annexe, est divisé en deux parties :

- Une première partie « Etats des lieux » permettant de comprendre le fonctionnement actuel. Il avait été demandé aux responsables actuels des commissions de vérifier que ce texte reflète correctement la réalité. Il n'y a pas eu de demande de correction ni d'ajout à ce jour.
- Une deuxième partie « Proposition ». Cette partie devra être analysée et travaillée dans les mois à venir pour être présentée à l'AG. L'AG n'est pas le lieu idéal pour travailler la rédaction d'un texte. Il est donc important que les remarques, propositions de correction ou de modification me soient envoyé au fur et à mesure. L'expérience montre que la plupart des propositions peuvent être intégrés en général sans problème. Si par contre il y a nécessité de discussion sur un point donné, cette discussion devra avoir lieu avant l'AG. Donc n'hésitez pas à discuter dans vos CDS ou dans vos clubs et je reste à votre disposition.

**6. Fonctionnement du CA du CSR – date et format des réunions**

* La prochaine réunion est prévue mardi 5 décembre. Bernard annonce qu'il sera absent à cette date. La réunion est avancée au vendredi 1er décembre. La réunion sera mixte, en présentiel et en visioconférence. Il faudra cependant essayer d'avoir une visioconférence plus efficace avec moins de problèmes techniques. Par ailleurs l'expérience montre qu'il est plus efficace et plus motivant de participer en présentiel.

* La réunion du 12 janvier est une réunion importante avec invitation des présidents de CDS. Il faut fixer le lieu de cette réunion pour permettre un rassemblement convivial samedi. Bernard Chirol se renseigne pour une réunion en Isère (Ile Crémieu) ou dans l'Ain. Un programme convivial sera proposé pour le samedi 13 janvier. Cette réunion se fera en présentiel sans possibilité de participation en visioconférence.

**7. Préparation des réunions annuelles de bilan LPO/CEN avec les CDS.**

Il n'y a pas eu de réunion de bilan en 2023, contrairement à la convention signée. Il faudra prévoir une réunion en 2024.

**8. Calendrier 2023 (réunion CA & manifestations)**

* 9 et 10 décembre : Assises Nationales des Environnement Karstiques à Grammat
* Vendredi 1er décembre : réunion du CA du CSR (date à confirmer : une semaine avant ?)
* Vendredi 12 et samedi 13 janvier : réunion du CA du CSR avec participation des présidents de CDS
* 5/7 avril 2024 : congrès Occitanie à St Martory
* 20/21 avril 2024 : congrès Rhône-Alpes à Lussas (Ardèche) décalé pour ne pas tomber en même temps que le congrès Occitanie
* 8/12 mai 2024 : rassemblement des spéléos du CAF à Tautavel (Pyrénées Orientales)
* 17/20 mai 2024 : Congrès national FFS à Sorèze (Tarn)

## 9. Questions diverses

Il n'y a pas de question diverse.

La réunion se termine à 22 h 50.

# Annexe

## Les commissions du CSR AURA : bilan et fonctionnement futur

Rappelons la discussion et la décision prise lors de la dernière réunion du CA (voir compte rendu de la réunion du 22 juin) :

*« Bernard Lips rappelle la discussion lors de l'AG du CSR. Le but est de dynamiser le fonctionnement du CSR en fixant la définition et les missions des commissions. En conclusion de la discussion lors de l'AG, il semble que la solution serait de maintenir les commissions avec un responsable de commission et les correspondants de CDS, membres de droits de la commission correspondante. Bernard L. rappelle qu'une commission doit forcément être animée par une équipe et ne peut se limiter à une seule personne. Le CA devra travailler au cours de l'année pour définir un mode de fonctionnement qui sera proposé à l'AG l'année prochaine.*
*Une assez longue discussion s'engage, essentiellement entre Bernard et Yves. La discussion porte, entre autres, sur l'implication, au niveau des commissions du CSR, des correspondants des CDS ou de la région élus sur demande des commissions nationales.*
*Par ailleurs, Bernard défend l'idée qu'il est nécessaire de séparer la commission « Enseignement » en trois : EFS, EFC et EFPS. Yves n'en est pas convaincu et il lui semble nécessaire d'identifier les avantages et inconvénients des deux solutions (l'existante et celle proposée) avant de soumettre la décision au CA.*

*A l'issu de cette discussion Bernard s'engage à présenter, avant la prochaine réunion du CA, un projet de texte définissant la structure des commissions ainsi que les missions. Ce texte pourra être discuté et travailler lors des prochaines réunions du CA. »*

Le but de la réunion aujourd'hui n'est donc pas de prendre une quelconque décision mais de se mettre d'accord sur la partie du texte « Etats des Lieux » et commencer à réfléchir sur une ou plusieurs propositions à soumettre à l'AG 2024.

### Etat des lieux

Les comptes rendus de réunion de CA ou d'AG du CSRAura font état de 6 commissions :

- Commission fonctionnement général (responsable actuel : Jacques Romestan)
- Commission Environnement et Scientifique : (responsable actuel : Jacques Romestan avec l'aide de Philippe Cabrejas).
- Commission communication : (responsable actuel : Patrice Fialon)
- Commission Jeunes : (responsable actuel : Patrice Fialon)
- Commission Enseignement : (responsable actuel : Yves Contet)
- Commission Manifestation et développement : (responsable actuel : Yves Contet)

En général, le budget du CSRAura était décliné par commission. Les divers projets soutenus financièrement par le CSR étaient attribués à telle ou telle commission.

Le budget 2023 n'a pas été décliné par commission et a simplement été construit en tenant compte des actions soutenues financièrement.

* La commission fonctionnement générale n'est pas une commission. Le fonctionnement général est l'affaire du bureau du CSR, dirigé par son président.

* La commission Environnement et Scientifique fait état de réunions avec des organismes extérieures (LPO, CEN…). Les aides aux publications lui été attribuées budgétairement. La commission possède également du matériel scientifique de biospéologie. Il y a quelques années, la commission scientifique faisait un rapport détaillé de l'ensemble des actions scientifiques des CDS et des clubs de la région.

* La commission communication se limite depuis des années à la mise à jour du site Internet.

* La commission Jeunes organise ou suit l'organisation de camp inter EDSC régionales et d'un camp junior. Le rôle de la commission jeune est de créer du lien entre les jeunes en région, à commencer par créer du lien entre les EDSC existantes. L'organisation d'un camp Junior ouvre la porte à un jeune public potentiellement plus large.

* La commission Enseignement s'occupe des Journées de formation continue des cadres (spéléo). Elle s'occupe également des aides financières des stagiaires initiateurs et des stagiaires moniteurs.

* La commission manifestation et développement se voit attribuer la gestion financière de divers projets :
* aides aux JNSC
* aides aux Actions Handicap
* aides aux Actions scolaires
* aides diverses éventuellement.
Ces aides sont décidées au niveau du CA et sont financées, en général de façon ciblées) par les subventions reçues par la région et par l'ANS.

**Propositions**

Une commission ne peut être gérée et représentée par une seule personne mais doit être animée par une équipe. Il nous faut définir précisément le but et les missions de chaque commission.

Les propositions ci-dessous peuvent être amendées par le CA. Le CA ou un membre du CA peut également faire des propositions fondamentalement différentes. Le but est d'avoir une ou plusieurs propositions à présenter à l'AG 2024 du CSRAura pour fixer le fonctionnement à venir. Ce fonctionnement aura une incidence sur la présentation du budget. Le but est de dynamiser le fonctionnement du CSR en impliquant le maximum de personnes dans ce fonctionnement.

* Commission fonctionnement générale. Il suffit d'oublier le mot commission et de parler de Fonctionnement général, affaire du bureau et du CA avec comme responsable le président du CSR.

* La commission Environnement et Scientifiques. La partie Environnement et la partie Scientifique ont deux missions distinctes.
D'un point de vue Environnement, il faut se tenir au courant des dispositions législatives, des classements des zones protégées et participer ou se tenir au courant des réunions avec les organismes gérant l'environnement ou les zones protégés.
Au niveau scientifique, il faut gérer le matériel appartenant au CSR et faire un état annuel de toutes les actions scientifiques se déroulant dans la région au niveau spéléo ou canyon. Ce travail de collecte de rapports et d'articles devra être transmis à la Cosci (Commission nationale) pour être intégré dans Speleoscope.
La commission pourrait être formée par un responsable Environnement, un responsable Scientifique (personne différente ou même personne) et des délégués correspondant aux niveaux CDS.

* Commission communication. Il faudrait élargir les missions de cette commission et surtout étoffer l'équipe, ce qui permettrait de multiplier les compétences. Certains CDS ont probablement des Responsables communication ». Le site Internet est un élément important mais la communication externe passe également par les médias (journaux, radio…), par la mise au point de divers documents, etc.

* La commission Jeunes a effectivement pour rôle de créer du lien entre les jeunes en région. Outre le responsable, la commission pourrait être composée des responsables des EDSC.

* La commission enseignement semble se limiter actuellement au domaine spéléo. Or la FFS a 3 écoles : EFS, EFC et EFPS dans des domaines d'activité différents qui ne peuvent être couvertes par une seule personne. On pourrait y rajouter le SSF qui fait également des stages ou des exercices de formations. La commission pourrait être composée par un responsable ainsi que par les délégués régionaux auprès de la FFS de ces diverses composantes et les responsables départementaux correspondants.

* La commission manifestation et développement n'a actuellement que très peu de missions. Sauf définition d'autres missions, le travail, actuellement fait par cette commission, pourrait être fait par le trésorier, trésorier-adjoint ou le bureau du CSR, ce qui, de fait, a été le cas dans le passé : demande des projets en début d'année, suivi de la réalisation des projets financés, récolte des comptes rendus et décision de payement des subventions accordées.

Dans ce schéma, il resterait 4 commissions (Environnement et Scientifiques, Jeunes, Communication, Enseignement) dont les responsables pourraient être élus par l'AG. Le but de ces responsables serait de :

* gérer l'équipe de leur commission : éventuellement une réunion physique annuelle avec un compte rendu de réunion et des échanges réguliers par mail pour que l'ensemble de la commission ait les informations concernant les actions et les projets,
* échanger avec le CA et le bureau du CSR pour donner des informations sur les projets et la réalisation des projets,
* échanger avec les commissions correspondantes au niveau national